

Université frères Mentouri - Constantine 1
Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie

Procès-verbal du Conseil Pédagogique de la faculté SNV
N°04 au titre de l'année universitaire 2021-2022

Dans le cadre de l'évaluation du démarrage des enseignements du deuxième semestre de l'année universitaire 2021-2022, suite aux recommandations de monsieur le Doyen formulées dans le PV du conseil de coordination N°18 de la faculté SNV qui s'est tenu le jeudi 24/02/2022, après la tenue du conseil pédagogique de l'université le lundi 07/03/2022, il s'est tenu, le **mercredi 16/03/2022 à 09h00, au niveau de la salle de conférences**, le conseil pédagogique N°04 de la faculté SNV.

Étaient conviés à cette réunion : le Doyen, le vice Doyen en charge de la pédagogie, le responsable du Domaine SNV, les chefs de départements et leurs adjoints en charge de la pédagogie, les responsables de filières ainsi que les responsables des parcours Licence et Master. **Les convocations ont été envoyées par courrier électronique le mardi 08/03/2022.** Environ **70% des responsables pédagogiques** ont répondu favorablement à notre invitation (**voir procès-verbal de présence joint à ce rapport**). Nous avons relevé l'absence justifiée de messieurs ALATOU Djamel (responsable de la filière Écologie et environnement), BAZRI Kamel (responsable de la formation Licence Gestion durable, traitement et valorisation des déchets) et ARFA Azzedine Mohamed Touffik (responsable de la formation Master Protection des écosystèmes) tous les trois impliqués dans une sortie pédagogique sur terrain au profit de plusieurs formations du département de Biologie et Écologie Végétale. Nous avons été informés également de l'absence de Mme BRAHIM-BOUNAB Hayette (responsable du parcours Licence Entomologie) en congé de maternité. Nous avons noté également l'absence justifiée de Mme MOUELEF Adra (responsable du parcours Licence BTGV) et Mme ZEGHAD Nadia (responsable du parcours Master Biologie et physiologie de la reproduction).

Ordre du jour :

- I- Bilan pédagogique du premier semestre de l'année universitaire 2021-2022**
- 1- Évaluation pédagogique du déroulement des enseignements (présentiel et en ligne) prodigués durant ce premier semestre (points forts, points faibles et recommandations),**

- 2- Appréciation du déroulement des examens et des évaluations continues du premier semestre (points forts, points faibles et recommandations),
 - 3- Délibérations de la session normale (taux de réussite à l'issue de cette session),
 - 4- Programmation des contrôles de rattrapage.
- II- Programmation des activités pédagogiques du deuxième semestre de l'année universitaire 2021-2022**
- III- Évaluation du démarrage du deuxième semestre de l'année universitaire 2021-2022**
- 1- Mise en ligne des supports pédagogiques
 - 2- Vérification et mise à jour des informations du catalogue des cours en ligne,
 - 3- Emplois du temps et affectations des enseignants,
 - 4- Organisation de la première session des comités pédagogiques au titre du deuxième semestre.
- IV- État d'avancement dans la réalisation du mémoire de fin de cycle Master et Licence (PPE)**
- V- Plateforme PROGRES**
- VI- Divers**

Monsieur le Doyen a inauguré cette rencontre par adresser ses plus vifs remerciements à toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin (comités de formations doctorales et leurs équipes en charge de la confection des sujets et des corrections, les responsables administratifs et enseignants affectés à la surveillance, ainsi que les membres de la cellule d'anonymat) à la réussite du concours d'accès à la formation Doctorale 3^{ème} cycle LMD qui s'est tenu le samedi 05/03/2022.

Lors de cette rencontre, monsieur le Doyen a félicité grandement les efforts déployés par les équipes de formations ce qui a permis la réussite des enseignements et les évaluations du premier semestre de l'année universitaire 2021-2022. Ces efforts doivent être valorisés davantage dans une démarche d'assurance qualité basée sur une évaluation pédagogique des enseignements que l'équipe Domaine SNV s'emploie à faire régulièrement.

Il a été précisé également aux responsables présents que chacun dans son poste doit assumer pleinement ses responsabilités et de valoriser les activités de son équipe de formation. Monsieur le Doyen a rappelé aux responsables pédagogiques présents qu'il est nécessaire de mettre à contribution toutes les compétences au sein des équipes de formations pour un meilleur rendement des différentes activités pédagogiques.

I- Bilan pédagogique du premier semestre de l'année universitaire 2021-2022

Après la mise en ligne **du samedi 04/09/2021 au jeudi 30/09/2021** des supports pédagogiques du premier semestre de l'année universitaire 2021-2022, ainsi que le démarrage des enseignements en ligne pour les matières découvertes et transversales, les enseignements en présentiel ont débuté officiellement le **dimanche 03/10/2021**. Nous avons suivi une programmation basée sur un **enseignement hybride (présentiel et en ligne)** dans laquelle **tous les étudiants, pour tous les niveaux, ont bénéficié d'un volume d'enseignement semestriel de 13 semaines : 07 semaines en présentiel et 06 semaines en ligne**. Il s'agit d'un système de rotation par deux semaines, et en deux vagues. La dernière semaine avant les contrôles, **du 15/01/2022 au 20/01/2022**, a été consacrée à la programmation de séances de révision pour tous les étudiants ; ceux de la vague 1 et 2. Il est à préciser que **pour plusieurs formations dont les effectifs sont relativement réduits, l'enseignement a été dispensé selon un mode exclusivement présentiel**. Les enseignements du premier semestre ont été finalisés le **jeudi 20/01/2022 (arrêt de cours)**.

1- Évaluation pédagogique des enseignements

Le **bilan technique** des enseignements du premier semestre de l'année universitaire 2021-2022 dressé par monsieur le Doyen de la faculté SNV est **très satisfaisant, avec des taux de réalisation des activités pédagogiques programmées dépassant toujours le seuil de 96% et ce pour tous les parcours et niveaux**. Il est à signaler que ces chiffres découlent d'un suivi administratif quotidien fait par monsieur le Doyen en collaboration avec les chefs de départements pour évaluer le taux de réalisation des activités pédagogiques programmées (cours, travaux dirigés et travaux pratiques), ainsi que le niveau d'assiduité des étudiants. Tout cela en veillant à ce que le protocole sanitaire mis en place soit respecté et que les règles d'hygiène, de sécurité et de distanciation physique soient toujours de rigueur. Ce bilan de veille et de suivi dressé par le staff administratif de notre faculté est envoyé quotidiennement par courrier électronique via la messagerie de monsieur le Doyen.

Pour compléter ce bilan technique dûment renseigné et établi par les responsables administratifs, nous avons demandé à nos responsables pédagogiques d'établir avec leurs équipes de formations un bilan pédagogique en précisant les points forts, les points faibles, ainsi que leurs éventuelles doléances et recommandations à l'issue de ce premier semestre.

Après avoir reçu les observations de quelques responsables pédagogiques, nous avons fait, ci-après, une synthèse qui se veut la plus exhaustive possible, en essayant de cerner les points les plus pertinents soulevés par nos collègues.

Points forts :

- **Respect strict des règles de distanciation toujours en vigueur au niveau du bloc des sciences :** nous avons été très heureux de constater depuis le début des enseignements présentiels du premier semestre, au niveau du bloc des sciences, une application très rigoureuse des règles de distanciation, d'hygiène et de sécurité. Cela a été particulièrement apprécié lors de l'augmentation du nombre de cas de Covid19 recensés à l'échelle nationale durant les mois de décembre et de janvier.
- **Régularité des enseignants :** il est toujours appréciable de constater que les enseignants de la faculté SNV observent une rigueur exemplaire dans l'exécution de leurs tâches pédagogiques. Très peu d'absences d'enseignants ont été constatées.
- **Assiduité des étudiants :** pour de nombreuses formations, l'assiduité des étudiants est très satisfaisante, dépassant en moyenne les 80% des étudiants régulièrement inscrits. Des responsables pédagogiques indiquent que c'est les taux d'assiduité les plus élevés jamais enregistrés depuis l'avènement de la pandémie de la Covid19.
- **Taux de réalisation des programmes :** avec une organisation plus ou moins réussite d'un mode d'enseignement hybride combinant des enseignements en présentiel et en ligne, nous avons constaté, après réception des rapports d'évaluations, que, pour la majorité des formations, les enseignements programmés, et qui figurent dans les canevas des formations, ont été parfaitement finalisés dans les délais impartis.
- **Programmation de travaux pratiques, ateliers et sorties sur terrain :** contrairement à ce que nous avons relevé les années passées depuis l'avènement de la pandémie de la Covid19, nous avons constaté pour ce semestre la programmation de tous les travaux pratiques et ateliers prévus dans les cahiers de charge des formations. De même, les sorties sur terrain qui constituent une partie importante du cursus de certaines offres de formation Licence et Master ont pu être réalisées dans de très bonnes conditions.

Points faibles :

- **Baisse du niveau des étudiants, ainsi que le manque d'intérêt et de motivation :** plusieurs responsables pédagogiques à travers des rapports d'évaluations, ainsi que les procès-verbaux des comités pédagogiques, ont relevé une baisse inquiétante du niveau des étudiants, ainsi que le manque d'intérêt et de motivation de leurs part. En effet, après l'organisation des contrôles continus, des examens et la tenue des délibérations de la session normale, nous avons relevé des taux d'échec assez inquiétants dépassant parfois les 80% pour certaines formations. De nombreux responsables attribuent cela à un manque d'intérêt et de motivation des étudiants qui se désintéressent des activités pédagogiques dispensées. Certains responsables ont incriminé le système d'enseignement hybride qui fait que l'étudiant, entre les semaines présentielles d'enseignement, se considère comme étant en « vacances ». Néanmoins, des taux d'échecs à l'issue des délibérations de la session normale ont été relevés aussi bien dans les formations qui suivent un enseignement hybride que les formations qui suivent un enseignement exclusivement en présentiel.
- **Volume horaire en présentiel insuffisant :** pour certaines formations, les enseignants ont exprimé leurs inquiétudes quant au volume horaire des enseignements prodigués en présentiel qu'il juge insuffisant.
- **Assiduité des étudiants :** alors que pour certaines formations le taux de présence a été jugé très satisfaisant, pour d'autres formations, l'assiduité des étudiants est très réduite. Le nombre d'absents relevé est considérable, dépassant parfois plus de 50% des étudiants régulièrement inscrits.
- **Problèmes techniques divers liés aux locaux pédagogiques :** plusieurs enseignants ont rapporté des problèmes techniques liés aux locaux pédagogiques, particulièrement pour les Data-Show installés au niveau des amphis du bloc des sciences. Le fait d'avoir ces data-show fonctionnels dans tous les amphis du bloc des sciences facilite grandement la tâche de l'enseignant et permet un gain de temps conséquent. Malheureusement, depuis plusieurs semaines, la majorité des data-show au niveau des amphis sont hors-service. Des responsables ont rapporté également des soucis d'étanchéité et d'inondation de quelques locaux pédagogiques pendant les périodes de fortes précipitations.

Le bilan des enseignements en présentiel de ce premier semestre est très satisfaisant. Les lacunes pointées du doigt seront prises en considération par le staff administratif et pédagogique de la faculté pour assurer un déroulement des activités pédagogiques du deuxième semestre dans les meilleures conditions, tout en respectant le calendrier établi.

2- Évaluation pédagogique des examens

La session normale des examens du premier semestre de l'année universitaire 2021-2022 s'est déroulée **du samedi 05/02/2022 au samedi 19/02/2022**. Cette session était prévue initialement du samedi 22/01/2022 au samedi 05/02/2022, mais ces évaluations ont été retardées suite à des dispositions prises en prévention de la pandémie de la Covid19. Pour rappel, au niveau de la faculté SNV, pour le premier semestre de l'année universitaire 2021-2022, **nous avons programmé les évaluations de 426 matières au total : 144 en Licence, 149 en Master 1 et 133 en Master 2.**

Monsieur le Doyen, en concertation avec les chefs de départements, ont procédé au suivi quotidien du déroulement de ces évaluations. **Le bilan technique du suivi des évaluations du premier semestre était très satisfaisant.** En effet, **100% des examens programmés ont été réalisés dans les dates prévues. Aucun report n'a été observé. En ce qui concerne les surveillants des examens, environ 7,17% ont été déclarés absents. Pour les étudiants, nous avons relevé l'absence de 14,38% des étudiants concernés.**

Les données techniques recueillies sont très satisfaisantes. Néanmoins, une évaluation pédagogique du déroulement de ces examens est nécessaire. Dans ce sens, nous avons demandé aux responsables pédagogiques de procéder à une appréciation du déroulement des examens et des évaluations continues, en précisant les points forts ainsi que les points faibles, afin de nous permettre de considérer nos insuffisances et d'améliorer incessamment encore plus le rendement de cette activité pédagogique. D'après les données recueillies, il a été mis en exergue les points suivants :

Points forts :

- Mise en place en amont de toute la logistique nécessaire, ainsi qu'une organisation parfaite au niveau du bloc des sciences (respect des horaires et des locaux attribués, présence des responsables administratifs, prise en charge immédiate des absences d'enseignants à la surveillance pour cause de Covid19, respect des règles d'hygiène, de sécurité et de distanciation physique, respect du plan établi pour la circulation au sein du bâtiment).

- Aucun report ni incident majeur n'a été constaté durant le déroulement des épreuves,
- Le nombre des étudiants concernés par les contrôles de remplacement est relativement réduit en rapport avec les années passées.
- Programmation d'un nombre conséquent d'évaluations en hors-série, et ce en concertation avec les délégués étudiants.
- Programmation et réalisation de la totalité des contrôles de remplacement dans la semaine qui a suivi la tenue des examens de la session normale.

Points faibles :

- Un nombre réduit d'évaluations distancielles (en ligne) a pu être programmé, et ce en dépit de nos recommandations pour favoriser, autant que possible ce mode d'évaluation pour les matières découvertes et transversales. Malheureusement, nous avons relevé que les enseignants ainsi que les étudiants adhèrent peu à ce mode d'évaluation. Certains même proposent de laisser ce mode d'évaluation à titre exceptionnel pour les cas de force majeure.
- Des taux d'échec relativement élevés dans certains parcours Licence et Master relevés dans ces évaluations de la session normale. En conséquence, l'effectif des étudiants concernés par les rattrapages sera plus important que prévu.
- Certains responsables pédagogiques ont rapporté que leurs enseignants se sont plaints des échéanciers fixés pour les corrections, l'affichage et l'introduction des notes sur la plateforme PROGRES ainsi que la programmation des contrôles de remplacement et des délibérations, et demandent des délais plus longs pour s'acquitter de ces tâches.
- Difficultés liées à la programmation des évaluations dans les espaces (E01 à E05).

3- Délibérations de la session normale

Nous avons spécifié aux équipes de formations de la faculté que **toutes les opérations pédagogiques en rapport avec les évaluations du premier semestre de l'année universitaire 2021-2022 doivent être finalisées au plus tard le jeudi 24/02/2022.**

Nous avons formulé les recommandations suivantes :

- **Affichage du corrigé type et du barème détaillé de notation de l'examen :** conformément à la réglementation en vigueur. Ces données doivent être obligatoirement être communiqués aux étudiants par voie d'affichage et tout autre moyen numérique de communication, et ce suite au fait que, pour ce premier semestre, le droit des étudiants à la consultation des copies d'examens a été suspendu.

- **Affichage des notes de toutes les évaluations** : les notes du contrôle écrit, des travaux pratiques, ainsi que celle du contrôle continu (incluant interrogation, exposé, etc.) doivent être affichées en amont des délibérations. L'étudiant doit être informé de la pondération des différents atomes pédagogiques (formule utilisée pour le calcul de la moyenne générale conformément aux données indiquées dans le canevas de la formation).
- **Introduction des notes sur la plateforme PROGRES** : désormais, à partir de cette année universitaire, conformément aux instructions de monsieur le recteur de l'UFMC1, chaque enseignant permanent est responsable de la saisie des notes de la matière (ou TD/TP) dont il a la charge.
- **Organisation des contrôles de remplacement** : conformément aux directives de l'article 11 l'arrêté n°915 du 11 août 2021 fixant les dispositions exceptionnelles autorisées en matière de gestion pédagogique, de l'évaluation et de la progression des étudiants, durant la période de Covid-19, au titre de l'année universitaire 2021-2022, en cas d'absence à un examen, justifiée au sens de l'article 6 du même arrêté, l'étudiant se voit attribuer le droit à un examen de remplacement dont l'organisation et la définition de la forme seront fixées par l'équipe pédagogique en concertation avec l'instance administrative concernée. Pour faciliter cette opération, le responsable pédagogique, en concertation avec son équipe de formation, est prié de recenser les étudiants concernés par les contrôles de remplacement pour chaque matière et d'établir un planning qui sera par la suite communiqué aux étudiants concernés dans un délai raisonnable.

Après vous avoir informé enseignants et responsables pédagogiques de la faculté SNV que les opérations pédagogiques en rapport avec les évaluations du premier semestre de l'année universitaire 2021-2022 doivent être finalisées au plus tard le jeudi 24/02/2022, nous avons programmé les **délibérations de la session normale du dimanche 27 février au mardi 01 mars 2022**. Dans ce sens, et pour veiller au respect de cet échéancier, les responsables pédagogiques ont été priés de suivre régulièrement l'opération de saisie des notes sur PROGRES et rappeler, si besoin, les retardataires.

En amont de la tenue des délibérations, il a été rappelé aux responsables pédagogiques et aux chefs de départements des directives suivantes concernant les délibérations, et qui ont été formulées lors du dernier conseil pédagogique (N°03) datant du 02/01/2022, les plus importantes sont :

- Un planning des délibérations doit être établi et par la suite porté à la connaissance des enseignants et des étudiants.
- Un président de jury doit être préalablement désigné et identifié pour chaque parcours.
- Les délibérations de la session normale ne peuvent être tenues qu'après l'organisation de tous les contrôles de remplacement pour tous les étudiants concernés. Les étudiants concernés par le remplacement sont ceux ayant justifié leurs absences conformément aux articles 6 et 11 de l'arrêté N°915 du 11 août 2021.
- Le respect strict des textes de loi et de la réglementation en vigueur concernant l'organisation des délibérations (articles 43 à 54 de l'arrêté 711).
- La présence de tous les enseignants responsables des matières au jury des délibérations est indispensable.
- Le respect strict du secret des délibérations doit être de rigueur.
- Le procès-verbal des délibérations réalisé sur PROGRES (une fonction d'impression sur la plateforme est disponible) doit être établi en trois exemplaires. Tous les membres doivent impérativement émarger sur ces procès-verbaux. Une fois signé, ce PV est porté par voie d'affichage à la connaissance des étudiants, et ce par tous les canaux de diffusion de l'information dont nous disposons.
- Chaque enseignant doit émarger sur le préjury de la matière dont il a la charge. Les préjurys de chaque matière doivent être tirés à partir de la plateforme PROGRES (une fonction d'impression sur la plateforme est disponible).
- Les recours doivent être réceptionnés et étudiés conformément aux articles 53 et 54 de l'arrêté 711.

À l'issue de ces délibérations de la session normale du premier semestre, nous avons établi des statistiques pédagogiques pour définir le taux des étudiants admis, ajournés et en abandon. Les données recueillies indiquent :

- **Pour le niveau L1** : 40,02 % admis, 59,98 % ajournés,
- **Pour le niveau L2** : 30,66 % admis, 69,34 % ajournés,
- **Pour le niveau L3** : 42,70% admis, 57,30% ajournés,
- **Pour le niveau M1** : 54,87% admis, 45,13% ajournés,
- **Pour le niveau M2** : 75,52% admis, 24,48 % ajournés.

Les statistiques détaillées par formation et par niveau sont présentées dans les tableaux ci-après :

Parcours Licence	Étudiants Inscrits	Admis session Normale	Concernés par les Rattrapage	Déclarés en abandon
Sciences de la Nature et de la Vie (Socle commun L1)	1655	644	965	46
Sciences Biologiques (Socle commun L2)	832	287	500	45
Apiculture : responsable des productions apicoles (P)	17	16	01	00
Biochimie	129	80	45	04
Bioinformatique	44	22	21	01
Biologie Cellulaire et Moléculaire	77	18	56	03
Biologie et Physiologie Végétale	142	15	126	01
Entomologie	44	14	26	04
Génétique	77	35	40	02
Immunologie	70	30	40	00
Microbiologie	186	161	25	00
Toxicologie	69	42	24	03
Biotechnologies (Socle commun L2)	258	39	172	47
Biotechnologie et Génomique Végétale	85	02	83	00
Biotechnologie Microbienne	179	44	133	02
Écologie et Environnement (Socle commun L2)	120	10	88	22
Écologie et Environnement	171	52	115	04
Gestion durable, traitement et valorisation des déchets (L1)	20	11	09	05
Gestion durable, traitement et valorisation des déchets (L3)	14	11	03	00

Parcours Master I	Étudiants Inscrits	Admis session Normale	Concernés par les Rattrapage	Déclarés en abandon
Biochimie	103	64	39	00
Biochimie Appliquée	107	102	02	03
Biodiversité et physiologie végétale	102	40	51	11
Bioinformatique	43	26	15	02
Biologie et contrôle des populations d'insectes	84	31	38	15
Biologie et physiologie de la reproduction	95	16	60	19
Biologie moléculaire des microorganismes	58	48	10	00
Génétique	79	28	42	09
Immunologie moléculaire cellulaire	90	35	54	01
Microbiologie et hygiène hospitalière (P)	21	15	5	01
Physiologie cellulaire et physiopathologie	72	19	45	08
Toxicologie	81	48	25	08
Biotechnologie et contrôle qualité (P)	21	13	04	04
Biotechnologie et génomique végétale	47	21	16	10
Biotechnologie et biothérapie	25	15	09	01
Mycologie et biotechnologie fongique	53	48	05	00
Écologie fondamentale et appliquée	22	08	12	02
Écologie microbienne	59	05	54	00
Protection des écosystèmes	24	15	05	04

Parcours Master II	Étudiants Inscrits	Admis session Normale	Concernés par les Rattrapage	Déclarés en abandon
Biochimie	80	40	39	01
Biochimie Appliquée	86	85	00	01
Biodiversité et physiologie végétale	67	36	30	01
Bioindustries, analyse et contrôle (P)	23	21	02	00
Bioinformatique	29	22	07	00
Biologie et contrôle des populations d'insectes	36	30	06	00
Biologie et physiologie de la reproduction	39	28	11	00
Biologie moléculaire des microorganismes	73	69	04	00
Génétique	62	47	15	00
Immunologie moléculaire cellulaire	68	64	03	01
Microbiologie et hygiène hospitalière (P)	17	16	01	00
Physiologie cellulaire et physiopathologie	53	19	31	03
Toxicologie	68	53	13	01
Biotechnologie et biothérapie	17	15	02	00
Biotechnologie et génomique végétale	24	20	04	00
Mycologie et biotechnologie fongique	77	60	17	00
Écologie fondamentale et appliquée	23	10	11	02
Écologie microbienne	28	13	15	00
Protection des écosystèmes	10	09	01	00

En ce qui concerne les taux d'abandon, à l'issue des ces délibérations, nous avons constaté ce qui suit :

- **Pour le niveau L1** : 2,78% (46 étudiants),
- **Pour le niveau L2** : 9,42% (114 étudiants),
- **Pour le niveau L3** : 2,19% (29 étudiants),
- **Pour le niveau M1** : 8,26% (98 étudiants),
- **Pour le niveau M2** : 1,14% (10 étudiants).

Ces données mettent en exergue que les taux de déperdition les plus élevés dus à l'abandon des études sont enregistrés respectivement en L2 (9,42%) et en M1 (8,26%). Les taux les plus bas sont enregistrés en L3 (2,19%) et M2 (1,14%), très probablement du fait qu'il s'agit d'étudiants en fin de cycle.

4- Programmation des contrôles de rattrapage

Après avoir recensé le nombre des étudiants concernés par les contrôles de rattrapage, et suite à la tenue du conseil pédagogique de l'université le lundi 07/03/2022 durant lequel ce point a été abordé, il a été décidé **une programmation des rattrapages du premier semestre se fera pendant une semaine bloquée du samedi 26/03/2022 au jeudi 31/03/2022**. Les chefs de départements et les adjoint chargés de la pédagogie, en concertation avec les responsables pédagogiques et les délégués étudiants, ont été priés d'établir des plannings de ces évaluations, et qui doivent être portés à la connaissance des étudiants par affichage dans les meilleurs délais. **Une réunion pour la répartition des locaux au niveau du campus central sera programmée très prochainement.**

II- Programmation des activités pédagogiques du deuxième semestre de l'année universitaire 2021-2022

Suite à la tenue du **conseil pédagogique de l'université le lundi 07/03/2022**, et selon **les directives de monsieur le Recteur**, nous avons établi la programmation des activités pédagogiques du deuxième semestre de l'année universitaire 2021-2022 comme suit :

Étape 01 du samedi 29/01/2022 au jeudi 03/02/2022	Mise en ligne des supports pédagogiques du deuxième semestre de l'année universitaire 2021-2022	
du samedi 05/02/2022 au samedi 19/02/2022	Tenue des examens de la session normale du premier semestre de l'année universitaire 2021-2022	
Étape 02 Enseignements présentiels Semaine 01+02 (vague 01) du dimanche 20/02/2022 au jeudi 03/03/2022	Samedi Dimanche Lundi Mardi Mercredi Jeudi	L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants
Étape 02 Enseignements présentiels Semaine 01+02 (vague 02) du samedi 05/03/2022 au jeudi 17/03/2022	Samedi Dimanche Lundi Mardi Mercredi Jeudi	L2 (1400) + M1 (955) = 2355 étudiants

Étape 02 Enseignements présentiels Semaine 03 (vague 01) du samedi 19/03/2022 au jeudi 24/03/2022	Samedi	L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Semaine bloquée dédiée à l'organisation des contrôles de rattrapages du premier semestre Du samedi 26/03/2022 au soir au jeudi 31/03/2022		
Vacances de printemps au titre de l'année universitaire 2021-2022 Du jeudi 31/03/2022 au soir au samedi 09/04/2022 au soir		
Étape 02 Enseignements présentiels Semaine 04 (vague 01) du dimanche 10/04/2022 au jeudi 14/04/2022	Samedi	L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Étape 02 Enseignements présentiels Semaine 03+04 (vague 02) du samedi 16/04/2022 au jeudi 28/04/2022	Samedi	L2 (1400) + M1 (955) = 2355 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Étape 02 Enseignements présentiels Semaine 05+06 (vague 01) du samedi 30/04/2022 au jeudi 12/05/2022	Samedi	L1 (1500) + L3 (1130) = 2800 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Étape 02 Enseignements présentiels Semaine 05+06 (vague 02) du samedi 14/05/2022 au jeudi 26/05/2022	Samedi	L2 (1400) + M1 (955) = 2355 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	

Étape 03 Enseignements présentiels (révisions) Semaine 07 (vague 01 + 02) du samedi 28/05/2022 au jeudi 02/06/2022	Samedi	L1 (1500) + L2 (1400) + L3 (1130) + M1 (955) = 4985 étudiants
	Dimanche	
	Lundi	
	Mardi	
	Mercredi	
	Jeudi	
Étape 04 Du samedi 02/06/2022 au jeudi 16/06/2022 Tenue des examens de la session normale du deuxième semestre de l'année universitaire 2021-2022		
Étape 05 Du samedi 18/06/2022 au jeudi 23/06/2022 Correction des copies d'examens, affichage des notes et des corrigés-types Programmation des contrôles de remplacement du deuxième semestre Saisie des notes d'examens sur la plateforme PROGRES		
Étape 06 Du dimanche 26/06/2022 au mardi 28/06/2022 Organisation des jurys des délibérations de la session normale du deuxième semestre		
Étape 07 Du mercredi 29/06/2022 au jeudi 07/07/2022 Organisation des contrôles de rattrapages du deuxième semestre		
Étape 08 Du dimanche 10/07/2022 au mardi 12/07/2022 Organisation des jurys des délibérations de la session rattrapage du deuxième semestre Organisation des délibérations annuelles globales		

Il s'agit d'une programmation basée sur un **enseignement hybride (présentiel et en ligne) en 13 semaines**. Un système de rotation par **deux semaines pour chaque vague**, la **septième semaine en présentiel est commune aux étudiants des deux vagues**. La programmation dans les emplois du temps de séances d'une (01) heure pour les cours et TD en présentiel, et de deux (02) heures pour les TP en présentiel.

La **date de la tenue des examens de la session normale du deuxième semestre** de l'année universitaire 2021-2022 indiquée dans cette programmation, **du samedi 02/06/2022 au jeudi 16/06/2022, peut changer, car cette planification se fait après coordination avec les différentes facultés du campus central de l'université.** Pour certains départements, et pour certaines spécialités, il y'a eu, pour le premier semestre, certains réajustements des vagues (certaines formations L3 dans la vague 2, certaines formations M1 dans la vague 1) : **cela ne va pas changer pour le deuxième semestre.** Aussi, **pour les formations ayant suivi un mode d'enseignement en continu, exclusivement en présentiel, ils continueront selon le même mode pour le deuxième semestre.** Cette programmation par vague ne les concerne pas.

III- Évaluation du démarrage du deuxième semestre

Le démarrage des enseignements en présentiel pour le deuxième semestre de l'année universitaire 2021-2022 s'est fait **à partir du dimanche 20/02/2022** ; immédiatement après la finalisation des examens de la session normale du premier semestre. Il est à préciser que, selon les instructions de monsieur le Recteur de l'UFMC1, la mise en ligne des supports pédagogiques du deuxième semestre s'est faite **du samedi 29/01/2022 au jeudi 03/02/2022.** Nous avons maintenu la même organisation des enseignements que celle adoptée pour le premier semestre : système d'enseignement hybride avec deux vagues et une rotation chaque deux semaines pour les formations dont les effectifs dépassent les 30 étudiants. En parallèle, un système d'enseignement en continu, exclusivement en présentiel, pour les formations dont les effectifs sont relativement réduits.

Contrairement à ce qui a été relevé lors du démarrage du premier semestre, cette fois-ci, peu de problèmes liés aux locaux pédagogiques (insuffisances, chevauchements) ont été soulevés. Aucun incident majeur n'a été signalé.

1- Mise en ligne des supports pédagogiques

Suite aux directives de la note N°121 datant du 27/01/2022, au rappel de note émanant du vice-rectorat en charge de la pédagogie à propos de la reprise des activités pédagogiques en ligne, ainsi qu'aux recommandations du conseil de coordination de la faculté qui s'est tenu le lundi 31/01/2022, nous avons demandé à nos enseignants de procéder et de veiller à la mise en ligne des supports pédagogiques du deuxième semestre de l'année universitaire 2021-2022, et ce et **à partir du samedi 29/01/2022.** Forts de notre expérience acquise ces dernières années, nous avons finalisé cette opération le **jeudi 03/02/2022.**

2- Vérification et mise à jour des informations du catalogue des cours en ligne

Toujours en parallèle avec l'opération de mise en ligne des supports pédagogiques du deuxième semestre, nous avons procédé, comme nous avons l'habitude de faire, à la vérification, correction et / ou mise à jour (actualisation) des informations figurantes sur la base de données des cours en ligne (catalogue des cours en ligne) : <https://fac.umc.edu.dz/cataloguecours/>. **Cette opération a été finalisée le jeudi 24/02/2022.** Aucun problème n'a été signalé.

3- Emplois du temps et affectations des enseignants

Après plusieurs réunions de coordinations pour la répartition des locaux pédagogiques, la confection des emplois du temps a été finalisée pour tous les départements de la faculté SNV le **jeudi 10/02/2022**. L'affichage s'est fait **à partir du dimanche 13/02/2022** sur la totalité des supports de diffusion de l'information dont nous disposons (courrier électronique, site web et réseaux sociaux). En parallèle, l'occupation nominative des locaux pédagogiques utilisés à été affichée devant chaque salle et amphi.

En ce qui concerne les affectations, pour la faculté SNV, elles sont établies annuellement au début de l'année universitaire. Néanmoins, conformément aux instructions de monsieur le Recteur, pour ce deuxième semestre, nous avons tenu à ce que chaque enseignant reçoit en main propre et accuse réception de son affectation signée par le chef de département. Cela s'est fait **à partir du samedi 04/02/2022**.

4- Première session des comités pédagogiques au titre du deuxième semestre

Pour s'assurer d'un bon démarrage des activités pédagogiques du deuxième semestre, nous avons ouvert la première session des comités pédagogiques au titre du deuxième semestre de l'année universitaire 2021-2022 **à partir du lundi 28/02/2022**. Dans ce sens, nos responsables pédagogiques ont été priés de se réunir avec leurs équipes de formations respectives et d'organiser des comités pédagogiques **au plus tard le jeudi 10/03/2022**.

Jusqu'à aujourd'hui, date de la tenue de ce conseil pédagogique de la faculté SNV, nous avons les procès-verbaux correspondant à ces réunions pour **14 parcours Licence** et **13 parcours Master**. Tous ces procès-verbaux ont rapporté un démarrage dans de très bonnes conditions des enseignements du deuxième semestre. Aucun problème majeur n'a été rapporté. Ceux n'ayant pas encore réunis leurs équipes de formations ou qu'ils n'ont pas encore transmis le PV du comité pédagogique ont été priés de palier à ce retard dans les meilleurs délais.

IV- Mémoire de fin de cycle Master et Licence (PPE)

En vue de l'importance de cette activité pédagogique délicate, nous avons pris en charge l'opération de l'encadrement des mémoires de fin de cycle Master et Licence (PPE) dès le début de cette année universitaire. Lors des deux derniers conseils pédagogiques de la faculté SNV, dans le cadre de l'organisation de cette opération, nous avons demandé aux responsables pédagogiques en concertation avec leurs chefs de départements respectifs, d'établir une fiche d'encadrement pour chaque parcours. Cette fiche doit comporter plusieurs informations : la répartition des étudiants sur les encadreurs, les thématiques de recherches proposées par chaque encadreur, ainsi que les modalités de réalisation du mémoire : théorique, avec un volet pratique (partie pratique prise en charge dans un laboratoire de pédagogie et/ou de recherche, ou dans un milieu socio-professionnel), sous forme d'un projet professionnel de l'étudiant (PPE, création d'entreprise avec business plan) ou d'autres modalités jugées adéquates par l'équipe de formation.

Après avoir accusé réception de toutes les fiches d'encadrement pour les formations concernées (4 parcours Licence et 19 parcours Master), nous avons à gérer pour cette année universitaire l'encadrement de **69 projet PPE Licence (pour 163 étudiants) et de 384 mémoires de fin de cycle Master (pour 876 étudiants).**

Parcours Licence	Nombre de projets de mémoires	Réception de la fiche d'encadrement
Apiculture : responsable des productions apicoles (P)	09	Oui
Bioinformatique	22	Oui
Biotechnologie et Génomique Végétale	25	Oui
GDTV (P)	13	Oui
	69	

Parcours Master	Nombre de projets de mémoires	Réception de la fiche d'encadrement
Biochimie	39	Oui
Biochimie Appliquée	45	Oui
Biodiversité et physiologie végétale	35	Oui
Bioindustries, analyse et contrôle (P)	13	Oui
Bioinformatique	15	Oui
Biologie et contrôle des populations d'insectes	18	Oui
Biologie et physiologie de la reproduction	18	Oui
Biologie moléculaire des microorganismes	26	Oui
Génétique	21	Oui
Immunologie moléculaire cellulaire	24	Oui

Microbiologie et hygiène hospitalière (P)	09	Oui
Physiologie cellulaire et physiopathologie	21	Oui
Toxicologie	21	Oui
Biotechnologie et génomique végétale	13	Oui
Mycologie et biotechnologie fongique	28	Oui
Biotechnologie et biothérapie	09	Oui
Écologie fondamentale et appliquée	12	Oui
Écologie microbienne	11	Oui
Protection des écosystèmes	06	Oui
	384	

Suite aux recommandations du conseil de coordination de la faculté SNV N°18 datant du jeudi 24/02/2022 et après réception de certaines réclamations émanant de quelques encadreurs et étudiants, nous avons demandé aux responsables pédagogiques des parcours concernés, de prendre contact avec leurs encadreurs respectifs pour s'assurer du démarrage et de l'état d'avancement dans la réalisation du mémoire de fin de cycle. Tous les problèmes rencontrés doivent être relevés et réglés, en accord avec les chefs de départements. Aussi, nous avons précisé en amont que les encadreurs désireux de réaliser le volet pratique du mémoire de fin de cycle au niveau des laboratoires de pédagogie sont priés de se rapprocher dans les meilleurs délais de leurs chefs de départements respectifs afin de pouvoir leur octroyer un local approprié tout en prenant en considération la programmation des TP et ateliers pour le deuxième semestre au niveau des laboratoires de pédagogie. Pour l'instant, de nombreux encadreurs n'ont pas encore pris ces dispositions dans les délais impartis. Les responsables pédagogiques sont priés de faire une mise au point avec leurs encadreurs respectifs concernant cet aspect.

Il a été rappelé aux responsables pédagogiques que les évaluations des mémoires de fin de cycle Licence (PPE) et Master auront lieu **du dimanche 19/06/2022 au jeudi 30/06/2022**. Néanmoins, **plusieurs équipes de formations proposent de prolonger ces délais**.

V- Plateforme PROGRES

Pour cette année universitaire, la saisie des notes et les délibérations ont été réalisées exclusivement sur la plateforme PROGRES. Les enseignants de la faculté SNV ont totalement adhéré à cette démarche qui facilite de manière significative la gestion de cette opération pour les enseignants, les responsables pédagogiques, ainsi que les services de pédagogie des départements. Les préjurys ainsi que les procès-verbaux des délibérations ont été établis sur cette plateforme et imprimés pour vérifications et validation par les équipes de formations lors de la tenue des délibérations.

Grâce à l'implication active et la collaboration fructueuse des responsables pédagogiques et administratifs de la faculté SNV, il est à signaler que **sur les 6254 étudiants régulièrement inscrits au titre de l'année universitaire 2021-2022, 6246 étudiants figurent sur la plateforme POGRES, ce qui fait un taux de 99,872%. Il ne reste que 8 étudiants qui n'y figurent pas : 3 en Licence, 2 en Master 1 et 3 en Master 2.**

Aussi, en mon nom et celui des responsables pédagogiques de la faculté SNV, nous tenons à remercier très chaleureusement les responsables de la cellule PROGRES au niveau de l'administration centrale pour leur accompagnement, aide et conseil à chaque fois qu'on les a sollicités.

Plusieurs problèmes techniques en rapport avec les délibérations ont été soulevés par nos responsables pédagogiques. Ces problèmes liés essentiellement à la gestion sur la plateforme des dettes des étudiants en progression (niveau Master), ainsi que l'insertion des notes des redoublants (la notion d'acquis n-1). **Nos responsables ont été priés de nous envoyer un courriel recensant tous les problèmes rencontrés.** Une fois cette liste établie, une séance de travail sera programmée au niveau de la faculté SNV pour régler en temps réel ces problèmes un par un et régulariser définitivement l'état pédagogique des cas qui posent problème. **Nous espérons organiser cette séance avant le départ en vacances de printemps.**

VI- Divers

- **Généralisation de l'usage de la messagerie professionnelle au sein de la communauté universitaire :** suite aux recommandations du conseil scientifique de l'université concernant la généralisation de l'utilisation de la messagerie professionnelle au sein de la communauté universitaire, et après vérification, nous avons constaté que de nombreux responsables pédagogiques et administratifs ne disposent pas de l'adresses électronique professionnelle (@umc.edu.dz) ou n'utilise pas ladite messagerie. Il a été spécifié aux responsables pédagogiques et administratifs d'effectuer désormais toutes leurs correspondances professionnelles via cette messagerie.

- **Problème de répartition des locaux pédagogiques pour le deuxième semestre :**
le chef de département de Biologie Appliquée ainsi que la responsable du parcours Licence Biotechnologie Microbienne ont soulevé le problème de répartition des locaux pédagogiques pour le deuxième semestre. En effet, suite à cette répartition, des créneaux de cours et de TD sont programmés chaque samedi pour cette formation. Mais, suite à l'organisation de plusieurs concours d'accès à la formation Doctorale 3^{ème} cycle LMD chaque samedi depuis le début du deuxième semestre, un nombre considérable de séances a été perdu. Dans la perspective de rattraper ces séances, le chef de département rapporte des difficultés à trouver des créneaux libres auprès des autres départements. **Prochainement, une répartition plus équitable des locaux pédagogiques basée sur les effectifs des différentes formations devrait permettre d'éviter la survenue de ce type de problèmes.**

- **Consultation de la copie d'examen :** selon l'article 10 de l'arrêté n°915 du 11 août 2021 fixant les dispositions exceptionnelles autorisées en matière de gestion pédagogique, de l'évaluation et de la progression des étudiants, durant la période de Covid-19, au titre de l'année universitaire 2021-2022, en tenant compte de la conjoncture sanitaire, et suite aux recommandations du conseil pédagogique N03 de la faculté SNV datant du dimanche 02/01/2022, **pour ce premier semestre, le droit des étudiants à la consultation des copies d'examens est suspendu. Néanmoins, un corrigé type et un barème détaillé de notation de chaque examen doivent être obligatoirement communiqué aux étudiants par voie d'affichage et tout autre moyen numérique de communication.**

- **Gestion pédagogique des mémoires de fin de cycle Master et Licence (PPE) :** il a été précisé dans cette rencontre que la répartition des étudiants sur les encadreurs qui devra se faire selon des critères cohérents clairement définis et communiqué aux étudiants et encadreurs, relève des responsabilités et prérogatives du responsable pédagogique avec son équipe de formation. Le choix des thématiques de recherches développées dans le mémoire de Master relève des prérogatives des équipes de formations. Le suivi de cette opération relève des devoirs du chef de département et de son adjoint en charge de la pédagogie.

- **Enquête statistique** : les responsables pédagogiques ont été mis à contribution dans la réalisation de l'enquête statistique définitive pour l'année universitaire 2021/2022 en ligne sur la plateforme PROGRES : <https://progres.mesrs.dz/webenquete>. Dans cette enquête, et comme cela est indiqué dans la lettre de monsieur le secrétaire général du MESRS, de nouvelles variables liées aux aspects pédagogiques et des variables supplémentaires sur le déroulement des enseignements ont été introduites. **Le dernier délai pour finaliser cette opération a été fixé au mercredi 30/03/2022.**



La séance a été levée à 11h41...

Constantine le 17/03/2022

Le responsable du domaine SNV

رزقون محمد العربي
مسؤول هيئة التكوين
ع . ط . ح

MECHATI Chahine	Licence Entomologie	[Signature]
_____	Licence Gestion durable, traitement et valorisation déchets (P)	_____
BOUDOKHANE Ibtissam Mouna	Licence Génétique	[Signature]
MECHATI Chahine	Licence Immunologie	[Signature]
BOUBERN'B L	Licence Microbiologie	[Signature]
BOUDDJADJ Redouane	Licence Toxicologie	[Signature]
BENNAMOUN Leila	Master Biochimie	[Signature]
_____	Master Biochimie Appliquée	_____
Aouaidja Nawel	Master Biodiversité et physiologie végétale	Aouaidja
_____	Master Bioindustries, analyse et contrôle (P)	_____
Amina GHERBOUDJ	Master Bioinformatique	[Signature]
BAKIRI esma	Master Biologie et contrôle des populations d'insectes	[Signature]
_____	Master Biologie et physiologie de la reproduction	_____
Sekhri. Nedjma	Master Biologie moléculaire des microorganismes	[Signature]
KHEDIKI Karim	Master Biotechnologie et biothérapie	[Signature]
TEMABOUCI Mahmoud	Master Biotechnologie et génomique végétale	[Signature]
_____	Master Écologie fondamentale et appliquée	_____
CHABBI Rabah	Master Écologie microbienne	[Signature]

	Responsable de la cellule PROGRES	
EAATER FARÈS		
Aboukumar Samir	TC.SNV	

Constantine le 16/03/2022

Le responsable du Domaine SNV

رزقون محمد العربي
 مسؤول ميدان التكوين
 ع . ط . ح